


## Programme pour les classes de seconde, première et terminale

### Module 1 - À la découverte de l'environnement économique et de son cadre juridique.

L'activité économique se réalise à travers des échanges entre les agents économiques, sur différents marchés. Le droit offre un cadre d'organisation de la vie sociale et économique qui s'impose à l'ensemble des agents. Ces derniers ont souvent recours aux contrats pour formaliser leurs relations.

Questions	Capacités	Notions	Indications complémentaires
<b>Quelles relations les agents économiques entretiennent-ils entre eux ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Repérer le rôle des principaux agents économiques.</li> <li>▪ Identifier les échanges entre les différents agents économiques.</li> <li>▪ Repérer les différents marchés.</li> </ul>	Agents économiques Échanges Production marchande/ non marchande Consommation Marché	<p>L'activité économique permet de satisfaire les besoins des hommes vivant en société à travers des opérations de production, de distribution et de consommation. Elle se réalise par des échanges entre les différents agents économiques.</p> <p>Des contextes didactisés permettent d'identifier les principaux agents économiques présents dans la comptabilité nationale (ménages, entreprises, institutions financières, administrations publiques, reste du monde), et la nature des biens et services échangés (production marchande et production non marchande). Les différents types de flux (réels ou monétaires) sont mis en évidence, ainsi que les différents marchés (des biens et services, des capitaux et du travail). Un circuit économique simplifié peut être schématisé à partir des contextes étudiés.</p>

<p><b>Dans quel cadre juridique les acteurs inscrivent-ils leur activité ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les fonctions du droit et connaître l'organisation des juridictions.</li> <li>▪ Situer un texte dans la hiérarchie des normes.</li> <li>▪ Identifier la source de droit applicable dans une situation donnée.</li> </ul>	<p>État de droit Constitution Fonctions du droit Caractères de la règle de droit Sources du droit nationales et européennes Principe de hiérarchie des normes</p>	<p>Par sa Constitution, la France est un État de droit. Elle est membre de l'Union européenne.</p> <p>Les règles de droit – générales, abstraites et obligatoires – s'inscrivent dans la hiérarchie des normes et se déclinent du cadre européen jusque dans les territoires (traités européens, Constitution, lois, décrets, arrêtés).</p> <p>Les sources de droit sont étudiées afin que le texte applicable puisse être identifié dans une situation donnée.</p> <p>Il s'agit d'examiner dans quelle mesure le cadre juridique ordonne l'activité sociale et économique.</p> <hr/> <p style="text-align: center;"> Lien avec l'enseignement d'EMC sur la notion d'État de droit (notamment autour du préambule de la Constitution et de son article 1).</p>
<p><b>Comment les agents formalisent-ils leurs relations ?</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifier les parties et l'objet d'un contrat.</li> <li>▪ Décrire les droits et obligations de chacune des parties au contrat.</li> <li>▪ Reconnaître les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle.</li> </ul>	<p>Contrat : définition, finalités et éléments caractéristiques. Droits et obligations Conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle Dommages-intérêts</p>	<p>Les agents économiques ont recours aux contrats dans le cadre de leurs activités sociales et économiques. Plusieurs raisons justifient cette pratique : sécurisation de la relation, amélioration de la qualité des prestations, obligation légale de contracter...</p> <p>Il s'agit, à partir de contrats situés dans un environnement professionnel, d'amener l'élève à identifier les éléments caractéristiques d'un contrat (parties, objet, clauses, date d'application du contrat, échéance) et à dresser un bilan des droits et obligations des parties. Dans un contexte donné et à partir de la distinction entre obligation de résultat et obligation de moyens, il est possible de repérer une situation d'inexécution contractuelle et de reconnaître les conditions de mise en œuvre de la responsabilité civile contractuelle (existence d'un dommage, d'une inexécution contractuelle et d'un lien de causalité).</p>

**Pour les élèves sous statut scolaire, ce module représente environ 14 heures de l'enseignement total sur les 3 années de formation.**